



FICHE TECHNIQUE

XEDATHANE-20

Version N°V1.0 du 22-07-2016
remplace la version N° du

N°518 Page 1 sur 1

PRODUIT DESTINE A UN USAGE PROFESSIONNEL : Autorisation de mise sur le marché n°2160229 du 16/06/2016

Produit

Traitement fongicide après récolte des pommes, poires, coings, nèfles, nashis, oranges, citrons, pamplemousses, mandarines, pêches. Lutte contre *Gloeosporium* spp, *Botrytis cinerea*, *Penicillium* spp, *Monilia* spp.

Composition

192 g/litre de pyriméthanil et 185 g/litre d'huile de girofle.

Cette combinaison est spécialement étudiée pour un meilleur contrôle des souches de champignons résistantes au fongicides utilisés en post-récolte.

Caractéristiques physico-chimiques :

Apparence : liquide brun rougeâtre

Poids spécifique à 20°C : $1.09 \pm 0,03$ g/ml

pH (1% dilution dans l'eau) = 7,99

Utilisation : Concentré émulsionnable (EC). XEDATHANE-20 doit être utilisé par douche ou trempage des fruits. Bien mélanger le bidon avant l'emploi. Mélanger le produit avec l'eau du bain de traitement en drencher ou en cuve. Le temps de contact entre fruits et solution doit être compris entre 30 secondes et une minute. S'assurer avant de commencer le traitement que le produit est dispersé de manière homogène dans l'eau en faisant tourner la pompe de recyclage pendant quelques minutes. Dans le cas d'application par drencher ou par immersion, changer totalement la solution du bac après le traitement de 100 tonnes de fruits maximum par bac de 3000 litres. Réduire cette quantité à 70 tonnes par bac de 3.000 litres en cas de récolte par temps pluvieux. Dans le cas de traitement par douche en ligne, utiliser 1000Lt de solution pour le traitement maximum de 50 tonnes de fruits avant le changement de la solution. Après la vidange, nettoyer le bac pour éliminer toutes les boues. Traitement obligatoire des eaux de rinçage rejetées.

Dose d'emploi : 0,25 L/hL.

Date de traitement : Le plus tôt possible après la récolte sans excéder les 15 jours.

Précautions d'emploi : l'opérateur et les personnes qui pourraient être présentes pendant l'application doivent porter les équipements de protection individuelle requis spécifiés dans la fiche de données de sécurité.

La rentrée dans la cellule de conservation ne devra pas se produire avant le dépôt complet puis le séchage du produit sur les fruits.

Commentaires sur les préconisations agronomiques :

Le produit ne doit pas être appliqué sur les fruits destinés à la fermentation (production de cidre, de poire...)

Lorsque le traitement à base de XEDATHANE-HN est envisagé durant la phase de stockage, éviter l'emploi au champ de pyriméthanil et de cyprodinil (appartenant au groupe des anilino-pyrimidines-groupe FRAC D1) pour le ou les derniers traitements fongicides avant récolte.

Compatibilité : XEDATHANE-20 est compatible avec la gamme des produits XEDA applicable par douche ou trempage des fruits. L'utilisateur est responsable et il doit s'informer auprès des distributeurs de la miscibilité avec d'autres produits.

Emballages : quantité nette par emballage 5 litres ou 20 litres.

Stockage : Stocker le produit à une température supérieure à 0°C. Le produit est utilisable jusqu'à 3 ans après l'année de fabrication si les bidons sont gardés, scellés à la température indiquée. Ne pas conserver de bidons entamés.

Élimination : Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Traitement obligatoire des eaux de rinçage rejetées. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs de la filière ADIVALOR. Il est strictement interdit de réutiliser l'emballage vide du produit.

Normes de sécurité et précautions d'emploi

Consulter les données de sécurité et l'étiquette. Nos données de sécurité sont accessibles sur www.quickfds.fr

Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après des résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas des règles absolues mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que variétés végétales, état de la culture, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application.

Nous déclinons en conséquence toute responsabilité découlant de toute adaptation ou mélange à d'autres substances en dehors de notre contrôle ou de nos recommandations. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.